

FEUILLE DE ROUTE TERRITORIALE 2026-2028

Secteur des Productions Agricoles (Polyculture-Élevage et Grandes Cultures) – MEUSE (55)

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Productions agricoles.

Sources du tableau : OREF Grand Est, publication « Agriculture en Région Grand Est (Grandes Cultures et Polyculture-Élevage) : besoins en compétences et offre de formation existante » du 16 décembre 2025, complétée par les données et cartographies mobilisées lors de la séance de consolidation OREF du 6 octobre 2025, notamment l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2025 de France Travail.

Synthèse des données clés

Indicateur	Meuse	Repère de comparaison
Profil dominant	Polyculture et/ou élevage 58,2 % / grandes cultures 41,7 % / viticulture 0,1 %	Grand Est : polyculture et/ou élevage 32,1 % / grandes cultures 32,7 %
Poids régional	5,6 % des exploitations (7e rang)	-
Recrutements prévus (BMO 2025)	590 projets ; difficulté à recruter : 35,6 % (6e rang en volume)	Grand Est : 7 590 projets
Effectifs scolaires et apprentis - polyculture-élevage et grandes cultures	245 jeunes (rentrée 2024)	Grand Est : 2 143 jeunes sur le même périmètre

Précisions de lecture : la catégorie Agreste « polyculture et/ou élevage » agrège plusieurs spécialisations et ne correspond pas à la seule part des exploitations associant cultures et élevage. Les effectifs correspondent à la rentrée 2024 et agrègent les formations initiales scolaires et en apprentissage du périmètre polyculture-élevage et grandes cultures recensées par l'OREF ; la formation continue n'est pas comprise. Les projets BMO couvrent les cinq familles de métiers agricoles retenues par l'OREF, soit un champ plus large que ce périmètre. Les valeurs départementales sont arrondies à la dizaine et constituent un signal à instruire localement, non une conclusion automatique sur l'offre de formation.

Analyse territoriale

La Meuse présente un profil agricole partagé entre la catégorie statistique « polyculture et/ou élevage » et les grandes cultures. Dans le périmètre de cette feuille de route territoriale, cette configuration invite à préciser les besoins de compétences liés aux complémentarités cultures-élevage, à la conduite des ateliers et à l'organisation du travail dans les bassins agricoles meusiens. Les valeurs chiffrées correspondantes sont reprises dans le tableau de synthèse ci-dessus.

Les difficultés globales de recrutement apparaissent relativement modérées au regard d'autres départements, mais le détail OREF distingue des situations différentes selon les familles de métiers. La forte saisonnalité des projets les plus nombreux et le signal concernant l'élevage, fondé sur un volume limité, invitent à croiser les données BMO avec les besoins exprimés localement. Les besoins éventuels liés aux fonctions techniques ou d'encadrement sont à apprécier séparément avec les partenaires.

Enjeux prioritaires du territoire

1. **Complémentarités entre polyculture-élevage et grandes cultures dans les bassins meusiens** : apprécier les besoins de compétences liés à l'articulation cultures-élevage, à la conduite des ateliers et à l'organisation du travail.
2. **Accès aux parcours et aux débouchés en lien avec les bassins voisins** : instruire les zones de recrutement, les mobilités et les conditions d'accès aux stages, à l'apprentissage, à la formation continue et aux emplois.
3. **Tensions globalement modérées mais hétérogènes selon les métiers** : croiser les données globales avec les besoins locaux par métier et bassin, en distinguant le signal relatif à l'élevage des besoins éventuels liés aux fonctions techniques ou d'encadrement.

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

Source : croisement des données OREF Grand Est, BMO France Travail 2025, cartographie emploi-formation de l'OREF Grand Est et recommandations sectorielles Productions agricoles.

L'adéquation formation/emploi est à apprécier à l'échelle des bassins de vie, des bassins d'emploi et des zones de recrutement des établissements. Pour la Meuse, les données disponibles gagnent à être croisées avec le profil agricole du département, la présence de systèmes de polyculture-élevage et les mobilités possibles vers les bassins voisins.

La feuille de route ne propose pas d'arbitrage de carte : elle identifie les points à instruire avec les établissements, les partenaires emploi-formation et les professionnels du territoire avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

- Quels besoins de compétences seraient à préciser dans les bassins meusiens associant polyculture-élevage et grandes cultures, notamment pour la complémentarité cultures-élevage, la conduite des ateliers et l'organisation du travail ?
- Comment l'offre accessible dans et autour de la Meuse s'articule-t-elle avec les zones de recrutement et les débouchés des bassins voisins ? Quelles conditions d'accès aux stages, à l'apprentissage et à la formation continue seraient à préciser ?
- Quelles tensions sont réellement confirmées localement selon les métiers et les bassins ? Comment interpréter le signal concernant l'élevage et apprécier les besoins éventuels liés aux fonctions techniques ou d'encadrement, compte tenu du niveau global de difficulté et des faibles volumes ?

C. AXES DE RÉFLEXION

Le diagnostic territorial suggère trois axes de réflexion pour l'offre de formation dans la Meuse.

Préciser les besoins liés à la complémentarité entre polyculture-élevage et grandes cultures dans les bassins meusiens. Les compétences en conduite d'ateliers, articulation cultures-élevage et organisation du travail sont à apprécier avec les acteurs locaux.

Articuler l'offre et l'accès aux parcours avec les bassins voisins. Les zones de recrutement, les débouchés, les stages, l'apprentissage et la formation continue sont à examiner dans et autour de la Meuse selon les conditions locales.

Objectiver les tensions selon les métiers et les bassins. Les données globales sont à croiser avec les retours locaux sur l'élevage ; les besoins éventuels liés aux fonctions techniques ou d'encadrement sont à apprécier séparément, en tenant compte des volumes déclarés.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Source : croisement des recommandations sectorielles Productions agricoles, des données OREF Grand Est, des données BMO France Travail 2025 et des éléments d'analyse territoriale. Ces points sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels du territoire.

1. Partager une lecture plus fine des besoins meusiens liés à l'équilibre entre polyculture-élevage et grandes cultures : complémentarités cultures-élevage, conduite d'ateliers, organisation du travail et compétences attendues.
2. Objectiver, avec France Travail, l'OREF et les partenaires professionnels, les tensions différenciées selon les métiers et les bassins, puis apprécier séparément le signal relatif à l'élevage et les besoins éventuels liés aux fonctions techniques ou d'encadrement, en tenant compte des volumes déclarés.
3. Consolider la lecture de l'offre, des parcours et de leurs conditions d'accès dans et autour de la Meuse : zones de recrutement, formations en productions agricoles, apprentissage, formation continue, poursuites d'études et débouchés des bassins voisins, sans créer d'obligation nouvelle pour un établissement.